

Formation Initiale



Pré-requis

Il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter



Public visé

Tout public désirant évoluer ou accéder aux métiers du second oeuvre.



Lieu

Martigues 41 av. José Nobre ZI Ecopolis— 13500	Marseille 9 rue du Laos 13015
---	--



Durée 840 heures (avec 140 heures en PAE) - 24 semaines



Pédagogique

Méthode

- Alternance des apprentissages théoriques et pratiques et animation sur mise en situation professionnelle

Moyens

- Plateforme d'application pour travaux techniques liés aux métiers du second oeuvre
- Divers matériaux et outillages collectifs et individuels liés aux métiers du second oeuvre
- Divers matériaux utilisés dans les métiers du bâtiment
- Salle de cours climatisée + vestiaires
- Matière consommable nécessaire au déroulement de la formation

Evaluation

- QCM + Cas pratiques réguliers



Encadrement

La progression pédagogique et le suivi du stagiaire sont encadrés par un formateur spécifique métier et par le responsable de formation.



Modalités d'admission

Entrée et sortie permanentes
Délais d'accès de 10 à 45 jours
Dossier de demande de formation
Test de positionnement



Validation

Titre Professionnel : **TP00325**
Attestation de fin de formation (+synthèse)
Habilitation électrique : **BS (NF C 18-510)**
Habilitation **Travaux en hauteur et port du harnais**

Le plaquiste—plâtrier intervient dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur et l'isolation de locaux neufs et anciens.

Objectif(s) pédagogique(s)

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- *Réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique*

Programme

CCP 1 — Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre (441 heures)

- *Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre*
- *Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre*

CCP 2 — Réaliser à l'intérieur du bâtiment d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique (224 heures)

- *Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique*
- *Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique*



Les débouchés

- La formation de plaquiste offre de nombreux débouchés comme :
- Maîtrise de chantiers en aménagement finitions, Artisan, Conseiller de vente en grande surface de bricolage
- BAC PRO aménagement et finition du bâtiment



Tarif

- De 10 à 15 € /heure
- Devis sur demande
- Les informations de durée et de tarif ne sauraient être considérées comme constituant une offre contractuelle.
- Pour toute étude personnalisée, renseignements complémentaires:

CONTACTEZ NOUS

- Tél : 09.54.35.98.62
- Mail : contact@artech-formation.fr
- Site : www.artech-formation.fr

Période d'application en entreprise (140 heures)

Session validation TP00325 : Plaquiste (35 heures)

Certification :

- *A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres modules (2 CCP au total) pour obtenir le titre professionnel dont l'équivalence est de niveau 3 (CAP, BEP), dans la limite de la durée de validité du titre.*